

Modification du programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 21 mai 2015 a décidé d'adopter la neuvième résolution amendée, relative à l'autorisation de mettre en place un nouveau programme de rachat d'actions, qui fixe le prix maximum d'achat à 150 euros par action au lieu de 135 euros tel que figurant dans le descriptif et dans les projets de résolution du document de référence.

Notre prochain rendez-vous :

Le 17 juillet 2015 : à la clôture de bourse, publication du chiffre d'affaires au 30 juin 2015.

Responsable de l'information financière : Christian Boiron

Contact information financière : Véronique Bouscayrol

Relations actionnaires : +33 (0) 4.78.45.63.43 - e-mail : finances@boiron.fr

Code ISIN : FR0000061129 (BOI) - Bloomberg : BOI FP - Reuters : BOIR.PA

L'information financière du groupe est en ligne sur le site : www.boironfinance.com